



**Délibération**  
**du Comité de l'Eau et de la Biodiversité**  
**de la Martinique**  
**N° 2019-05**

La Présidente

**Assemblée Plénière du 23 mai 2019**

**Agrément du projet de contrat du Comité Littoral Sud**

Le jeudi 23 mai 2019 à 8h30 s'est tenue à la salle Émile Maurice de l'Hôtel de l'Assemblée de la Martinique, l'Assemblée Plénière du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique sous la présidence de Madame Marie-France TOUL.

**Membres présents :**

- Mme Marie-France TOUL, représentant des collectivités territoriales,
- Mme Nadine RENARD, représentant des collectivités territoriales,
- M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des collectivités territoriales,
- M. Alfred MONTHIEUX, représentant des collectivités territoriales,
- Mme Patricia TELLE, représentant des collectivités territoriales,
- M. Louis BOUTRIN, représentant des collectivités territoriales, jusqu'à 10h
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Philippe GRAND, représentant des distributeurs d'eau,
- M. Stéphane JÉRÉMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Stéphanie DIDIER, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels,
- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée,
- Mme Nadine CHEVASSUS, directrice adjointe de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement, représentant le préfet de Martinique
- M. Michel HAUUY, représentant le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée,
- M. Jean-Baptiste MAISONNAVE, représentant le directeur de la mer,
- M. Bertrand HATEAU représentant le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Mme Magali JULIEN, représentant le directeur de l'Agence régionale de santé,
- M. César DELNATTE, représentant le directeur de l'Office national des forêts,
- M. Emmanuel THOUARD, délégué de l'IFREMER Antilles,

**Membres ayant donné pouvoir :**

- M. Antoine POUSSIER, Secrétaire Général de la Préfecture, à Mme CHEVASSUS,
- M. Jean-Jacques POURTEAU, délégué outre-mer de l'Agence Française de la Biodiversité, à Mme CHEVASSUS,
- M. David ZOBDA, représentant des collectivités territoriales, à M. Arnaud RENE CORAIL,
- M. Marcelin NADEAU, représentant des collectivités territoriales, à M. Arnaud RENE CORAIL,
- Mme Arlette VIRASSAMY, personnalité qualifiée, à M. Alex PAVIOT,
- M. Louis BOUTRIN, représentant des collectivités territoriales, à Mme Marie-France TOUL, à partir de 10h
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée, à Mme Mathilde BRASSY,

**Membres excusés :**

- M. Charles JOSEPH ANGELIQUE, représentant des collectivités territoriales,

**Membres absents :**

- Mme Maryse PLANTIN, représentant des collectivités territoriales,
- M. Charles-André MENCE, représentant des collectivités territoriales,
- M. Antoine VEDERINE, représentant des collectivités territoriales,
- M. Yvon PACQUIT, représentant des collectivités territoriales,
- M. Fred SAMOT, représentant des collectivités territoriales,
- M. Éric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- M. Eugène LARCHER, représentant des collectivités territoriales,
- M. Pierre LAFONTAINE, représentant des collectivités territoriales,
- Mme Nina GRUBO, représentant la chambre de commerce et d'industrie,
- M. Maurice MONTEZUME, représentant des pêcheurs en eau douce,
- Mme Anne-Lise TAILAME, personnalité qualifiée,
- Mme Marie Michèle MOREAU, représentant la directrice du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

**Assistait de Droit :**

- Mme Michela ADIN – directrice de l'Office de l'Eau – ODE.

**Invités permanents :**

- Mme Danielle MARIE-LOUISE – animateur du Contrat de rivière du Galion,
- M. Axel VILLARD-MAUREL – animateur du Contrat de baie de Fort-de-France,
- Mme Arielle PRIAM – représentant du service eau de la CTM,

**Assistaient :**

Mme Gaëlle HIÉLARD - ODE ; M. Christophe GROS – DEAL ; M. Jean-Michel POUTIER - DEAL ; M. Raymond THEODOSE, Président du Comité Littoral Sud et maire de Rivière Pilote ; Mme Johanna JOSEPH \_ ESPACE SUD ; M. Ludovic LOUIS – CAP NORD ; M. Gérald BRINGTOWN - CAP NORD ; M. Florian LABADIE – CREOCEAN ; Mme Mélanie HERTEMAN – Nature & Développement ; Mme Isabelle LISE - CCIM ; M. André FERREOL - CAESM ; Mme Laureen NACIMENTO - BRGM ; Mme Médhi BAVIER ; Mme Margarete AMPHIMAQUE ; Mme Nina RINTO-LIMERI ; M. Josué EMELIE ; Mme Orlane FRANCOIS SAINT CYR ; Mme Doriane BELTANT ; Mme Célia REMTOULA ; M. Kévin MICHANOL

**Considérant** le Code de l'Environnement et notamment les articles L.212-1, L.213-13, L.213-13-1, L.371-3, L.652-3 et R.213-50 et suivants ;

**Considérant** le décret n° 2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;

**Considérant** la demande d'agrément du projet du Contrat Littoral Sud en date du 23 avril 2019 ;

**Considérant** le dossier transmis à l'ensemble des membres ;

**Considérant** la présentation faite en séance plénière par l'animatrice du projet de contrat ;

**Considérant** les résultats des votes des membres votants présents ou représentés,

**Le Comité de l'eau et de la Biodiversité**, à l'unanimité des membres présents ou représentés

**DECIDE**

Article 1 : Le projet du Contrat Littoral Sud porté par la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique est agréé.

Ainsi délibéré et adopté par l'assemblée plénière en sa séance du 23 mai 2019.

La Présidente du

Comité de l'Eau et de la Biodiversité

21 JUIN 2019

Marie-France TOUL